

âge, que les architectes n'ayent point fait gémir? Sera-ce, par hasard, Notre-Dame, où dans une chapelle consacrée à saint Marcel, placée sous le croisillon septentrional, on a, l'an passé, outragé l'art de nos pères et manqué aux plus simples notions de son orthographe historique; sera-ce à la vieille basilique abbatiale de Saint-Denis?... etc. — Mais le tour de la Sainte Chapelle arrivera, et nous osons espérer que cette pieuse restauration ne sera plus confiée à ces mains inhabiles qui ont fait tant de mal au Paris monumental.

Si jamais des secours vous sont demandés, Monsieur le Ministre, pour notre église de Saint-Martin-d'Ainay, je vous supplie, au nom de l'art national, de ne point refuser vos abondantes largesses.

JOSEPH BARD,

Inspecteur des monuments de la ville de Lyon
et du département du Rhône.